

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 38 (1958)  
**Heft:** 4  
  
**Rubrik:** Chiffres, faits et nouvelles

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

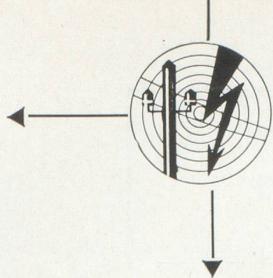
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CHIFFRES • FAITS ET NOUVELLES

## CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

### Section de Lille

Cocktail du mercredi 21 mai 1958

La Chambre de commerce suisse en France pour la région du Nord, son Président M. Willy KERN et les membres de son Comité, n'ont pas voulu laisser paraître le numéro de la *Revue économique franco-suisse* de mai-juin 1958 relatif aux activités du Nord de la France, sans présenter ce numéro aux personnalités qui consacrent leur temps au développement de cette région et à celles qui cherchent à préciser la direction que ne manqueront pas de prendre ces activités dans les années qui viennent.

C'est par un cocktail qui a eu lieu le 21 mai 1958 au « Cintra » que cette présentation a pu se faire.

Les nombreux articles parfaitement documentés, présentés dans une interview de M. BENEDETTI — Préfet du Nord —, articles auxquels ont bien voulu participer les personnalités les plus marquantes de la I<sup>re</sup> Région économique, du C. E. R. E. S., de l'Université, des Syndicats patronaux, des industriels, des milieux sociaux, font de ce numéro, avec sa première page créée par notre grand artiste régional André DOURDIN, une œuvre très complète tant au point de vue artistique qu'au point de vue documentaire.

Il est certain que ce numéro sera suivi dans quelques mois de nouvelles enquêtes destinées elles aussi à documenter tous les lecteurs de cette revue — membres de la Chambre de commerce suisse ou non, membres français ou suisses — sur les activités nouvelles de notre région dans le cadre du développement économique européen.

C'est en somme ce qu'ont exprimé aux personnalités présentes le Président de la Chambre de commerce suisse pour la région du Nord et M. Paul GILLIAND, directeur général de la Chambre à Paris.

La qualité et le nombre des personnalités qui ont bien voulu répondre à l'invitation qui leur avait été faite, est la preuve que les relations entre la France et sa voisine la Suisse ne demandent qu'à s'intensifier dès que l'occasion en est offerte.

M. le Préfet du Nord et ses collaborateurs ont bien voulu s'excuser de leur absence motivée par les graves problèmes actuels.

M. le Préfet du Pas-de-Calais s'est excusé pour les mêmes raisons.

Nous avons noté par contre la présence d'un certain nombre de personnalités éminentes dont nous ne citerons que quelques noms, nous excusant auprès des autres.

M. Charles MONNET, consul de Suisse à Lille, et Madame.

M. Ernest MONNEY, chancelier du Consulat de Suisse, et Madame.

Les représentants de M. GOUDAERT, président de la I<sup>re</sup> Région économique et de la Chambre de Commerce de Lille, MM. WOERLY, secrétaire général et HOUPE, directeur des Services administratifs.

M. Henri SCALBERT, président de la Chambre de commerce de Roubaix.

M. Gérard DUPONT, son vice-président.

M. Hippolyte SCALABRE, vice-président de la Chambre de Commerce de Tourcoing.



M. Bertrand MOTTE, vice-président général du Comité d'expansion du Nord et du Pas-de-Calais (C. E. R. E. S.), et Madame.

M. Gustave RAMPON, trésorier-payeur général du Nord.

M. Max BRABANT, président de la Société Industrielle du Nord.

M. André LALANDE, directeur de la Délégation départementale du Ministère de la Reconstruction et du Logement, et M. DARRÉ, son adjoint.

M. Lucien THOREUX, ingénieur principal, chef du 2<sup>e</sup> arrondissement de l'Exploitation S. N. C. F. (région du Nord).

M. Didier MOTTE, président de la Caisse d'Allocations Familiales de Lille et vice-président de la Caisse régionale de Sécurité Sociale de Lille.

M. MAIRE, directeur de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

MM. les Représentants des Syndicats patronaux :

M. Auguste GOURLET, président du Syndicat patronal textile de la région lilloise.

M. COUSIN, directeur de l'Union des Filateurs de lin et chanvre.

M. MÉCHIN, président du Syndicat patronal des Industries de la chimie, des engrâis et des gaz comprimés.

M. Paul LEBEAU, secrétaire général de la Chambre syndicale métallurgique de Lille.

M. J. DUMORTIER, secrétaire général du Syndicat patronal textile de Roubaix-Tourcoing.

M. Pierre DECOSTER, membre de la Chambre de Commerce de Lille.

M. Paul GILLIAND, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France.

M. Willy KERN, président de la section de Lille de la Chambre de commerce suisse en France, et Madame.

M. André JOSEPH, vice-président, et Madame.

### Fermeture des secrétariats de section

Elle est prévue aux dates suivantes :

Besançon : du 21 juillet au 11 août.

Lille : du 15 juillet au 11 août.

Lyon : du 4 au 16 août.

Marseille : du 28 juillet au 26 août.

Pendant ces périodes de fermeture, les membres peuvent s'adresser à notre siège où une permanence est assurée pendant l'été.

### Adhésions de nouveaux membres

(du 12 mars 1958 au 19 juin 1958)

#### DIRECTION GÉNÉRALE

Airflatt, Société d'Exploitation de Procédés Textiles (S. E. P. T.), 35, rue des Jeuneurs, Paris-2<sup>e</sup>. Transformateurs de doublures.

Battendier, A. Guiot et Fils, 8, rue Coquillière, Paris-1<sup>er</sup>. Traiteur foie gras, truffes, comestibles et conserves de luxe.

Consortium de Précision Industrielle C. P. I. Aéronautique, 18, rue d'Anjou, Paris-8<sup>e</sup>. Agent général de fabriques.

Degoin (Jacques), 49, rue Jeanne-d'Arc, Rouen (Seine-Maritime). Joaillier-Orfèvre.

Fraisse (Lucien), 20, rue des Bourdonnais, Paris-1<sup>er</sup>. Président-directeur général de la Société française d'Électricité et de mécanique.

Goujon (Jean), 190, rue de Courcelles, Paris-17<sup>e</sup>. Agent de fabriques.

Haydt (M<sup>me</sup> Ch.), 21, rue du Marais-Vert, Strasbourg (Bas-Rhin). Propriétaire de MM. Lienhard et Cie, installations de laiterie.

Langnau (Transport S. A.), 5 Gerbestrasse, Langnau i. E. (Berne). Transports routiers.

P. R. L. (Ets), 102, avenue Jean-Jaurès, Pantin (Seine). Fabrication et vente de matériel électrique.

Sander et Cie, 19 a Schützengasse, Bienne (Berne). Fabrique de bas.

SEGERCIM, 45, avenue Trudaine, Paris-9<sup>e</sup>. Gestion commerciale, vente d'appareils de robinetterie d'art, équipement de salles de bains de luxe.

Vétra (Société Véhicules et Travaux), 79, avenue des Champs-Elysées, Paris-8<sup>e</sup>. Constructeur de trolleybus.

Wyss (Roland), 104, avenue des Champs-Elysées, Paris-8<sup>e</sup>. Directeur de la Société Auxiliaire de papeterie, importation de papier, carton, matières premières pour l'industrie papetière.

## SECTION DE LYON

**Archirel (Louis)**, 3, rue de la Gerbe, Lyon. Sous-directeur de la Ciba S. A., Saint-Fons.  
**Borst (Eric R.)**, 14, rue du Lieutenant-Colonel Prévost, Lyon. Directeur général des Soieries Stunzi Fils.  
**Caty et Cie (M.)**, 17, rue de Dunkerque, Bourg de Péage (Drôme). Fabrication de semelles de luxe.  
**Chovet (Louis)**, 32, rue de Delay, Romans (Drôme). Représentant en cuirs.  
**Cornil (Louis)**, 42, route de Paris, Tassin-la-Demi-Lune (Rhône). Représentant de bonneterie.  
**Gipor S. A. R. L.**, 5, place du Griffon, Lyon. Export-Import. Négoce.  
**Godard (Pierre-René)**, 22, rue Grolée, Lyon. Agent commercial des Laminoirs à froid de Thionville.  
**Gontier (Léon)**, 48, rue Palestro, Romans (Drôme). Représentant de commerce (cuirs).  
**Humpfer (Albert)**, 31, cours Vitton, Lyon. Représentant en textiles.  
**Kretz (Ugo)**, 4, rue Puits-Caillot, Lyon. Directeur de Naef frères S. A.  
**Labrunie (A.)**, 51, rue Sully, Lyon. De la Peausserie Lyonnaise, représentation et négoce en cuirs et peaux.  
**Larvor (Michel)**, 6, place Antoine-Vollon, Lyon. Directeur de la succursale de la Société française des pétroles BP à Lyon.  
**Perrin (Louis)**, 4, boulevard Jules-Favre, Lyon-6<sup>e</sup>. Représentant de tanneries.  
**Vignal (Biscuits)**, 56-56 bis, quai de Serin, Lyon.

## SECTION DE MARSEILLE

**Costières, Héritiers G. Sauvage (Distilleries des)**, Vauvert (Gard). Société de famille, distillateurs, négociants en eaux-de-vie, rétrocessionnaires et entrepôt service des alcools.  
**Casteau et Cie (Ets André)**, route de Saint-Andiol, Cabannes (Bouches-du-Rhône). Fabricants d'engrais composés paillés et fourrages.  
**Durand (Jacques)**, 28, rue du Redondal, Mazamet (Tarn). Industriel débaineur.  
**Finedoc (Ets)**, Aigues-Vives (Gard). Concentré de jus de raisin et jus de raisin.

## SECTION DE LILLE

**Delesalle et Cie**, 3, rue du Docteur-Huart, Hellemmes-lez-Lille (Nord). Tissage mécanique.  
**Hequet (Jean)**, 42, rue des Fabricants, Roubaix (Nord). Représentant des Produits Geigy.  
**Goosens S. A. (Imprimerie)**, 52, rue des Montagnards, Lille.  
**Thoreux (Lucien)**, 33, rue de Tournai, Lille. Ingénieur principal à la S. N. C. F., chef du 2<sup>e</sup> Arrondissement de l'exploitation.

## « PETITE ANNONCE »

---

Firme suisse importerait tous produits français, alimentation comprise. Adresser offres Ets Biedermann, 50, rue Ruffi, Marseille (3<sup>e</sup>). (504).

## SECTION DE BESANÇON

**Magyar (G.)**, 94, faubourg du Poiset, Dole (Jura). Constructeurs et installateurs d'appareils pour laiteries.  
**Mathis (Robert)**, 5, rue du Grenier-à-Sel, Beaune (Côte-d'Or). Négociant en vins.  
**Virchaux (Gustave-Henri)**, chemin des Ragots, Besançon. Industriel, Président-directeur général de la Société française d'Horlogerie Zenith.  
**Weil (Albert)**, 5, avenue Charles-Siffert, Besançon. Industriel, fabricant de vêtements pour hommes et enfants.

## Décès

Nous avons eu le vif regret de perdre récemment les membres suivants :

**Decombe (Georges)**, 15, rue Émile-Zola, Lyon. Ingénieur.  
**Delfour**, 129, faubourg du Temple, Paris-10<sup>e</sup>. Fabricant de saturateurs « Servo ».  
**Derieux (Claude)**, 9, rue de la Paix, Paris-2<sup>e</sup>. Montres « Dermont ».  
**Zweifel (Emile)**, 9, quai Jean-Moulin, Lyon. Fondé de pouvoirs général des Tissages de soieries Stunzi Fils.

## Section de l'Est : Cocktail du 20 juin 1958

Une réception a été offerte le 20 juin dans les salons du Consulat, avenue Fontaine-

Argent, par la section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France, soirée à laquelle assistait une centaine de personnes.

Les plus hautes personnalités avaient répondu à cette invitation, notamment M. Bonnau-Delamare, préfet; M. Baschet, premier président de la Cour d'appel; M. Albaut, procureur général; M. Vauthier, premier adjoint; les colonels Faivre et Reyniers, et M. Henri Régnier, président de la Chambre de commerce du Doubs.

M. Pierre Boss, président de la section de l'Est de la Chambre de commerce suisse en France, prononça quelques mots de bienvenue et passa la parole à M. Gilliland, directeur général de la Chambre de commerce suisse en France qui fit le point de la situation en ce qui concerne le développement des échanges franco-suisses.

« L'avenir, dit-il, en parlant de nos deux pays, nous réserve des heures particulièrement enrichissantes et passionnantes. Nous devons manifester à la France non seulement de la compréhension, mais de l'amitié et de l'amitié reconnaissante. »

# — TRÈS IMPORTANT... ...votre prochain voyage d'affaires en SUISSE

Par Air France, il sera en plus reposant. A la fois rapide et paisible, votre prochain voyage d'affaires en Suisse à bord d'un appareil d'Air France, sera une merveilleuse détente. Souplesse des horaires, finesse des repas, et service de qualité, Air France vous permet d'arriver à pied d'œuvre dans la meilleure forme. Gain de temps et confort, pour l'homme d'affaires désireux de mettre toutes les chances de son côté, Air France est vraiment l'atout essentiel.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Consultez votre agent de voyage ou l'agence Air France la plus proche de votre domicile. Vous obtiendrez toutes précisions sur les services qu'Air France vous propose à destination de la Suisse.

POUR TOUTES VOS EXPÉDITIONS,  
RAPPELEZ-VOUS QU'Air FRANCE  
EFFECTUE DES SERVICES FRETT  
RÉGULIERS ET TRÈS RAPIDES

**AIR FRANCE**  
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE



## Voyage d'étude en France des Chambres de commerce suisses

Les relations commerciales entre la France et la Suisse souffrent trop souvent de la méconnaissance qui règne de part et d'autre quant aux conditions réelles des économies nationales.

Notre Compagnie estime donc qu'elle a une tâche importante d'information objective à remplir. Pour atteindre ce but, elle doit aussi bien se faire l'interprète en France des besoins et des désirs de l'industrie, du commerce et de l'agriculture suisses, qu'elle doit expliquer en Suisse les problèmes à résoudre par l'économie française.

C'est pourquoi, sur notre initiative, une importante délégation des chambres de commerce cantonales suisses vient de parcourir la France — du 9 au 15 juin — afin de se rendre compte de ce qu'est l'industrie française à l'heure présente. Cet automne, ce seront les chambres de commerce départementales françaises qui rendront visite à leurs « sœurs » helvétiques et seront reçues par plusieurs entreprises du pays.

Le voyage en France fut un plein succès. Avant toutes choses, qu'il nous soit permis de remercier très vivement la Chambre de commerce de Paris qui, au nom de l'Assemblée des Présidents de l'Union des chambres de commerce de l'Union française, accueillit notre suggestion avec un enthousiasme et une générosité qui nous confondent encore et organisa ce périple d'une façon absolument remarquable. Nos remerciements vont en particulier à M. Marcou, Président de la Chambre de commerce de Paris, à M. Fontanille, Vice-Président de cette Chambre, et à M. Gasné, Préfet en retraite, chargé de missions de la Chambre de commerce de Paris qui accompagna la délégation helvétique.

Le programme avait été composé de façon à permettre, dans chaque ville visitée, de larges entretiens avec les représentants des chambres de commerce françaises. Ces séances de travail, où par le jeu d'une libre discussion, les problèmes communs furent abordés avec la plus grande franchise, ne représentèrent pas le côté le moins intéressant ou le moins important de ce voyage. Elles permirent aux présidents des chambres de commerce françaises de brosser des tableaux passionnantes de leur circonscription. Elles permirent aussi de dissiper bien des préjugés et d'éclairer bien des particularités de l'économie française.

Les participants suisses représentaient les chambres de commerce des cantons de Bâle, Genève, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Tessin, Vaud et Zurich. Un délégué de la Division du commerce du Département fédéral de l'économie publique accompagna les participants, de même qu'un représentant de l'Office suisse de l'expansion commerciale et un représentant de la Foire de Bâle. Les journalistes suisses représentant à Paris le Journal de Genève, la Tribune de Genève, La Gazette de Lausanne, la Tribune de Lausanne, la National Zeitung et la Neue Zürcher Zeitung, participèrent également à ce voyage d'étude. La Chambre de commerce suisse en France était représentée par son Président et son Directeur général.

Le programme avait été étudié de façon à donner une large vision — bien que trop schématique étant donné les exigences du temps — de l'économie française, et les usines visitées avaient été choisies en raison de ce critère. C'est ainsi que la délégation suisse prit contact avec l'industrie automobile, l'industrie chimique, l'industrie aéronautique, l'industrie pétrolière, la sidérurgie, les textiles et le Champagne.

Cette semaine d'étude commença par une séance de travail tenue à la Chambre de commerce de Paris au cours de laquelle M. Fontanille, Vice-Président de cette Chambre, exposa d'une façon particulièrement instructive les conditions de l'économie française et le rôle que joue la Chambre de commerce de Paris. Un exposé fut également présenté sur les relations franco-suisses et sur les problèmes qui se posent actuellement quant au développement de ceux-ci.

Après le déjeuner offert par la Chambre de commerce de Paris, auquel participèrent entre autres l'Ambassadeur de Suisse en France, M. Micheli, et le Ministre de Suisse près l'O. E. C. E., M. Soldati, de même que le Président de la Chambre de commerce de Paris, M. Marcou, les délégués suisses visitèrent l'Usine Renault à Flins dans laquelle on procède au montage des voitures « Dauphine ». Le soir, une réception à l'Ambassade de Suisse permit à chacun de confronter ses premières impressions.

La journée du mardi fut réservée à la Chambre de commerce de Toulouse qui nous fit visiter l'Office national de l'azote et l'Usine Sud-Aviation. Le lendemain, nous étions les hôtes de la Chambre de commerce de Bordeaux qui nous emmena visiter Parentis et ses installations pétrolières.

Après Bordeaux, ce fut Nantes avec la visite de l'entreprise sidérurgique J. J. Carnot et de la Centrale électrique de Cheviré. Le vendredi, la délégation suisse, quittant le Sud pour se rendre dans le Nord de la France, parcourut les halles immenses de l'entreprise de filature de laine Prouvost. Puis le point final fut apporté le samedi soir à Epernay près de Reims dans les caves de la maison Moët et Chandon qui nous reçut avec faste dans le cadre féerique de son Orangerie.

Ce bref rapport n'a pas la prétention de relater en détail chacune de ces visites ou de tirer une leçon d'ensemble des constatations faites. Il tient seulement à exprimer quelques-unes des impressions ressenties par la totalité des participants.

Le premier sentiment est celui de la vitalité et de la jeunesse de l'économie française, ainsi que l'extraordinaire esprit d'initiative qui l'anime. C'est un spectacle impressionnant de contempler la chaîne de montage des « Dauphine », qui jette chaque jour sur le marché 1.200 voitures et autour de laquelle s'affairent des ouvriers dont l'habileté, la rapidité d'exécution et la précision sont stupéfiantes. Le rythme de fabrication contraste d'ailleurs étonnamment avec le calme, le flegme même dont font preuve tous les ouvriers qui paraissent travailler dans une

atmosphère détendue, laquelle ne manque pas de frapper chaque visiteur.

Mais alors que le montage des voitures donne l'impression du modernisme poussé dans ses dernières limites, la construction des « Caravelles », à l'Usine Sud-Aviation à Toulouse, montre un travail quasi artisanal, mais effectué par des artisans se servant de machines ultra-modernes et ultra-perfectionnées. C'est une leçon durable que celle qui se dégage de la halle de montage où 14 « Caravelles » s'édifient. La valeur du travail de l'homme prend ici toute son importance et pour assembler les pièces de ce géant de l'air, les ouvriers ont les mêmes gestes, les mêmes préoccupations que l'on retrouve chez les horlogers penchés sur leurs établis.

A Flins le rythme, à Toulouse la précision, à Parentis la jeunesse. L'enthousiasme des ingénieurs qui mènent les recherches pétrolières dans cette région est communicatif. Si l'on songe que les découvertes de nouvelles ressources énergétiques sont un des atouts principaux de la France, si l'on imagine aussi tout ce que cela signifie pour l'avenir économique du pays, on peut deviner combien cet atout saura être utilisé par les responsables de ces recherches. L'âge moyen des ingénieurs de Parentis est de 33 ans. En toute objectivité, ne s'agit-il pas là d'un phénomène riche de promesses ?

Si nous n'avons pas visité les installations du gaz de Lacq, nous avons cependant été témoins de la véritable révolution que l'emploi de celui-ci amène dans plusieurs parties du pays.

A Nantes même, dès cet automne, il sera la source principale d'énergie des plus grosses entreprises. Trois des cinq groupes génératrices de la Centrale thermique de Cheviré fonctionnent déjà au gaz de Lacq, les deux autres utilisant tour à tour fuel et gaz. Il est significatif d'entendre le directeur d'une des plus grosses entreprises sidérurgiques nantaises, montrant les tas immenses de charbon qui — image classique — encombrent la cour de l'usine, déclarer que dès le 1<sup>er</sup> septembre il n'y aura plus un gramme de charbon chez lui, puisqu'il bénéficiera du gaz de Lacq. On comprend mieux alors l'importance réelle de l'atout indiqué plus haut, et on comprend mieux ce que signifie l'expression : « l'expansion française ».

Il conviendrait encore de parler des bâtiments immenses de l'Office national de l'azote, il conviendrait de relater l'impression profonde que laissent les contacts pris à l'Usine de filature des laines Prouvost à Roubaix, il conviendrait également de consacrer plusieurs pages à une relation pittoresque parce que réaliste, des caves de la maison Moët et Chandon à Epernay. Les récits qui paraîtront dans la presse compléteront une lacune que nous imposse la place limitée dont nous disposons.

Mais nous tenons toutefois à préciser d'ores et déjà que, lorsque nous avons décidé de mettre sur pied ce voyage, nous ne pensions pas qu'il prendrait une telle valeur de témoignage. Nous sommes heureux qu'il en ait revêtu la signification.